



Lyon, le 2 avril 2025

M. Doucet : renoncez à toute expulsion des familles sans logement : ni à l'ancienne école Gilibert, ni ailleurs ! Vous devez réquisitionner les logements vacants !

Le Maire de Lyon Grégory Doucet et son adjointe au logement Sophia Popoff ont confirmé le 1^{er} avril « *entamer la procédure d'expulsion* » de l'ancienne école Gilibert (Lyon 2^e) où vivent 60 personnes, dont 30 enfants.

Il y a quatre mois et demi 80 personnes, menacées par la Métropole de Lyon et la Préfecture d'être expulsées de leur campement de fortune place Carnot, avaient trouvé refuge dans ce bâtiment municipal avec l'aide de Jamais Sans Toit et d'autres collectifs.

Trois semaines plus tard, après le drame de l'incendie de Denuzière, la Mairie de Lyon avait été contrainte d'accepter une occupation jusqu'à fin mars. Aujourd'hui elle prétend de nouveau récupérer le bâtiment pour d'autres projets... sans garantir de relogement à la majorité des familles.

Pour les expulser, le Maire et son adjointe sont prêts à « *concourir à la force publique* ». Comme ils l'ont fait aux gymnases Dargent (Lyon 8^e) le 3 mai 2024, Chanfray (Lyon 2^e) le 22 mai ou encore ce 24 mars de la Maison Ravier (Lyon 7^e).

Le 18 mars, 500 jeunes mineurs étaient eux aussi expulsés de la Gaîté-Lyrique par la Préfecture de Paris après qu'Anne Hidalgo, maire « socialiste » de Paris, et sa majorité PS-PC-Écologistes avaient engagé une même procédure auprès du tribunal administratif.

En paroles, les élus de la majorité Écologistes-PS-PC-LFI de Lyon et de la Métropole critiquent l'État et la Préfecture qui - c'est un fait - asphyxient les dispositifs d'hébergement d'urgence.

Mais en actes, les mêmes élus relayent la politique de Macron-Bayrou en faisant eux-mêmes expulser des familles ! Cela parce qu'ils renoncent à recourir au pouvoir que la loi confère au Maire : réquisitionner les logements vacants (28 000 à Lyon selon l'INSEE) !

Aux familles de l'école Gilibert s'ajoutent toutes celles qui demeurent à la rue. Ainsi que les dizaines d'autres contraintes de dormir dans des squats ou dans des écoles occupées... Écoles que la Mairie de Lyon ose comptabiliser dans « ses » dispositifs d'aide - tout en cessant de financer les nuitées d'hôtel aux prochaines vacances !

Face à la menace d'une nouvelle expulsion ignominieuse, nous appelons à l'**unité du mouvement ouvrier et démocratique pour assurer la protection des enfants et leurs familles qui occupent l'ancienne école Gilibert** et pour exiger du Maire de Lyon et des élus l'annulation de toute expulsion.

Les derniers mois l'ont montré : les jeunes et familles à la rue, les collectifs, les travailleurs... partagent l'urgence à réaliser l'unité pour contraindre les Maires et l'État à réquisitionner les logements vides.

Alors que le Maire de Lyon s'apprête à expulser les familles de Gilibert, ne faut-il pas **organiser dès maintenant la mobilisation dans l'unité en direction de la Mairie pour exiger qu'il renonce à toute expulsion et garantissonne un véritable logement pour tous**, par la réquisition si nécessaire ?

Le comité du Rhône du Parti des travailleurs sera partie prenante de toute initiative, rassemblement ou manifestation organisés en ce sens.